



CONTRAT D'ANIMATION à l'Association A Petits P.A.S

ENTRE

D'une part Nom : Structure représentée par : Adresse : Tel : Fax : Email :	Et Association A Petits P.A.S Représentée par Jean-Bernard BECQUART 16, route de canlers 62 310 Ruisseauville Tel : 03.21.41.70.07 fax : 03.21.41.70.60 Email : equipe@apetitspas.net
--	---

L'Association « A Petits PAS » vous accueille

Dates de l'accueil :

Heure d'arrivée souhaitée :

Heure de départ souhaitée :

Nombre de personnes :

Nombre d'enfants âgés de à

1 - CONTENU DES ANIMATIONS

Contenu préparé et animé par l'Association « A Petits PAS ». Pour travailler les animations de la convention, le responsable de la structure accueillie s'engage à convenir avec " A Petits P.A.S. " d'un contact entre les animateurs de sa structure et ceux d'" A Petits P.A.S. " pour préciser le contenu des animations pédagogiques et des modalités de fonctionnement du séjour. Les accompagnateurs de la structure accueillie restent entièrement responsables de l'encadrement du groupe.

Jour date								
matin								
Après midi								

Ces animations ne seront effectives qu'après confirmation de notre disponibilité

2 - MODALITES D'ACCUEIL

Le groupe sera accueilli à l'association A Petits P.A.S à Ruisseauville ou Lisbourg (Gîte la fourmilière, rue des fourmis) ou à Lugy (11, rue principale 62310 Lugy) pour les animations Poterie.
Pour l'animation poterie, les objets fabriqués ne peuvent être récupérés que 15 à 20 jours après l'animation (avant cuisson, les objets fabriqués demandent un temps de séchage). Vous devez nous communiquer la date à laquelle vous envisagez de venir rechercher les objets.

